

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 novembre 2022

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 19 | 12 | 16 |

| Vote |
|----------------|
| Pour : 16 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2022, le 14 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 9 novembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 9 novembre 2022.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, GARREAU Sabrina, NERAUDEAU Delphine, SIONNEAU Dominique, THIBAUD Stéphanie, MM. BRUN Jérôme, CROCHET Jean, LE GAL Alain, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain.

Excusé(s) : MMES DILLET Sabrina, NIMESKERN Laurence (pouvoir à Séverine BESSONNET), REMAUD Natacha (pouvoir à Alain LE GAL), SAINTURAT-NIEL Corinne (pouvoir à Hervé BESSONNET), MM. GLACIAL Yves, MIGNÉ Hervé (pouvoir à Jocelyn POTIER), VITALIEN Anthony.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture des Sables
d'Olonne

Le : 18/11/2022

Et publication ou notification le :
18/11/2022

A été nommé secrétaire : M. Jocelyn POTIER

2022_11_09 – Vendée Eau : rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2021

Le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 prévoit que le Maire présente à son Assemblée délibérante le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable.
Celui-ci est dressé par le Président de Vendée Eau.

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,

Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable au titre de l'année 2021 de Vendée Eau.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 18/11/2022

Le Maire

Hervé BESSONNET

Le Secrétaire de séance,
Jocelyn POTIER

